

Habsa Banor-Sall, Interview (son mauvais)

HabsaSall1-001.avi

Bon, madame, est-ce que vous pouvez vous présenter.

Donc je m'appelle Habsa Banor. Je suis née à Kodokiré (?) qui est un village qui se trouve au Sénégal en 1952. Jusqu'à l'âge de 4 ans je suis restée dans ce village. Et puis pour un problème de santé, je suis allée en ville, c'est-à-dire à Dakar où ma grande sœur était mariée. Son mari travaillait à Dakar. Et comme ils n'avaient pas eu d'enfants, ils étaient mariés depuis cinq ou six ans, ils n'avaient pas eu d'enfants, donc je me suis retrouvée adoptée par ma sœur. (1') Elle était l'aînée, moi je suis la dernière. Donc elle m'a adoptée avec son mari. Quand on dit adopté chez nous, ça ne veut pas dire qu'on change les papiers et tout, ça veut dire qu'ils m'ont élevée. Cela veut dire que c'est eux qui m'ont mise à l'école. Ce qui veut dire que je suis dans une famille où pratiquement personne n'a été à l'école. J'ai trois soeurs, deux soeurs du même mère, même père, j'ai une soeur du même père et un frère du même père, même mère. Mais personne n'a été à l'école, ils sont tous restés au village. Donc c'est comme ça que j'ai eu la chance d'aller à l'école parce que j'étais à Dakar. J'ai fait mes études primaires, j'ai fait mes études secondaires là, d'abord à l'école Kleber, ensuite au lycée Baran Baran Nouvelle (???) ensuite au lycée Maurice de la Fosse, et après j'étais à l'université de Dakar où j'ai fait mon licence de droit. (2') Ensuite à l'Enam de Dakar. Comme je disais, j'étais élevée par ma grande soeur. La particularité de la famille c'est que son mari est mauritanien. Du village de Sinthia Patallal (????) et ce qui fait que je peux dire que j'ai vécu dans ce milieu-là. Il n'y avait pas de différence pour moi entre sénégalais et mauritaniens. C'est des halpuulaars qui viennent du Fouta. J'ai connu aussi bien la partie mauritanienne que la partie sénégalaise. J'ai grandi dans ce milieu-là. J'ai commencé à avoir cette conscience d'être mauritanienne ou d'être sénégalaise après. Parce qu'en plus j'ai la particularité d'avoir une mère qui est mauritanienne. Elle est de Diowoul (????) Elle est issue d'une famille (3') qui est chef de village de Diowoul (???) Donc comme je vous le dis, c'est vraiment une mélange. Chez moi, la distinction ne s'est jamais faite vraiment. Mon premier contact avec la Mauritanie c'est en 1970. J'étais vraiment en Mauritanie, à Nouakchott où je suis allée accompagner une cousine qui s'est mariée. Donc j'étais là-bas. Et je suis revenue. J'étais déjà à l'université, parce que j'ai eu mon bac en 1971. Donc j'étais déjà à l'université. Donc c'était mon premier contact avec le pays lui-même, le territoire parce que comme je disais avec la population le problème ne se posait pas. Et puis le premier contact, le premier heurt qu'il y a eu c'était en 1966, quand il y a eu le problème en 1966 (4') en Mauritanie. Je me rappelle jusqu'à présent de cette nuit où on a été réveillés par nos parents qui avaient fui parce qu'il y avait des événements, il y avait des morts déjà et ils avaient fui la Mauritanie et étaient venus à la maison donc dans la nuit. Je me rappelle en 1966 on a été réveillés par le fait en disant en Mauritanie ça ne va pas. A Nouakchott les gens sont en train d'être tués. Et ils avaient fui, ils étaient venus nous rejoindre. Et je me rappelle que mon beau frère disait, heureusement je ne suis pas retourné au moment des indépendances parce qu'il y a eu un mouvement très fort en 1962 au moment des indépendances pour qu'il rentre en Mauritanie. Donc il a dit "non, non, non, j'ai déjà un travail, je travaille ici. Donc je n'ai pas besoin de repartir, je reste ici. Il avait sa nationalité mauritanienne, sa carte d'identité mauritanienne, je me rappelle. Mais lui il avait préféré rester au Sénégal, et je me rappelle qu'en 1966 quand les gens sont revenus dans la nuit en fuyant (5') justement ce pogrom qui avait lieu, il a dit "heureusement je ne suis pas parti parce que je serais peut-être dans cette situation en train de fuir. Donc c'est là où il y avait la premier contact avec ce qui se passait où vraiment on parle de la Mauritanie, le territoire mauritanien. Mais sinon, la première fois où moi j'ai mis les pieds, et quand je dis mettre les pieds c'est aussi le fait qu'il faut dire aussi que quand on parle de mettre les pieds, c'est en général, on parle d'aller à la capitale, parce que dans les villages de part et d'autre on n'a pas vraiment l'impression d'être en Mauritanie ou d'être au Sénégal. Ça me rappelle. Dans mon village à Rakio (???) disent "je vais au Sénégal", ils vont à Dakar alors qu'ils sont au Sénégal. Ou bien quand ils sont à Sinthial, (???) ils disent "Je vais en Mauritanie", alors que Sinthial

c'est en Mauritanie. Pour eux, aller en Mauritanie, c'est aller à Nouakchott. Donc la première fois que j'étais à Nouakchott c'était en 70. Donc j'ai passé mes vacances là-bas pendant 2 ou 3 ans, puis je suis retourné au Sénégal. (6') Et j'avais depuis la première année de l'université j'avais une bourse de la Mauritanie comme je disais ma mère était mauritanienne et donc j'avais la nationalité mauritanienne à partir du moment où ma mère était mauritanienne et née en Mauritanie.

Et quand est-ce que vous avez pris la démarche, il y avait une démarche à faire.

J'ai fait la démarche en 71. J'ai fait la démarche pour avoir la nationalité. Comme je disais, il y avait mon beau-frère qui était mauritanien, j'avais ma mère qui était mauritanienne, mes grand-parents et tout donc je pouvais avoir la nationalité par le fait que ma mère était mauritanienne et née en Mauritanie. C'est comme ça que j'ai eu ma nationalité.

Quel rapport vous aviez avec vos parents pendant toute cette période ?

J'ai une anecdote concernant mes parents. La première année que j'étais en vacances au village donc avec ma sœur et son mari, donc j'étais dans la famille de ma soeur parce qu'au village (7') la femme dans la famille de son mari donc je n'étais pas chez mes parents. Moi, en fait, comme disait mon beau-père, c'était une adoption totale parce que mon père lui avait dit : je donne ma fille et je ne veux rien d'elle sauf le jour de sa mort ses ossements. Pour moi, je n'avais pas conscience d'ailleurs que ce n'était pas mes parents. Et quand on est arrivé au village, les gens sont venus saluer. Et puis un monsieur se lève et il prend les chaussures de mon beau-père. Chez nous c'est un terme affectueux qui veut le grand frère, je lui ai dit "dédé, le monsieur a pris tes chaussures". Et tout le monde a éclaté de rire. Et puis il me dit, "tu ne connais pas le monsieur, c'est ton père". Donc je ne connaissais pas, et c'était comme ça. Et moi je disais toujours que ma mère, elle est venue à Dakar me voir, c'était dans les années 66 ou 65, (8') moi je disais que ma mère c'était ma grand-mère. Et ma mère c'était ma sœur. Ce n'était pas des rapports de maman que j'avais avec elle parce que je ne la connaissais pas pratiquement. Je la voyais de temps en temps quand elle est venue visiter ma sœur puis elle repartait, donc je n'avais pas de contact. Ma mère c'est ma grande sœur.

Il y avait quel écart d'âge?

Très grand parce que moi je suis née presque 5 ou 6 ans après son mariage. Parce que maintenant elle doit avoir 70 ans, elle a 19 presque 20 ans de plus que moi. Elle aurait pu être ma mère. Et son mari pour moi c'était mon père. (9')

Pourquoi vous avez choisi d'être mauritanienne puisque votre vie d'enfant était entièrement sénégalaise ?

Oui mais je disais sénégalais parce que j'habitais du côté sénégalais, mais pour moi il n'y avait pas de différence. Je connaissais plus les gens mauritaniens que sénégalais dans le milieu où je vivais qui était mon beau-père qui était mauritanien. Quand on dit sénégalais ou mauritanien, c'est parce que j'étais sur le territoire sénégalais, mais en fait pour l'entourage, pour tous les gens qui étaient là, même quand je dis c'est des mauritaniens, parce que à l'époque, il y avait beaucoup d'immigrés qui venaient en France et je me rappelle : on allait à l'ambassade de la Mauritanie pour donner les passeports et tout ça, des gens venaient de Sinthou Alek, de Wally, le milieu dans lequel je vivais n'était pas un milieu sénégalais. J'étais sur le territoire sénégalais mais le milieu était mauritanien. (10')

Tu sentais un attachement à ce pays, de par ta famille, de par tes gens ?

Un attachement, oui. Comme je disais, le mot "territoire", pour nous au Fouta, dire sénégalais ou mauritanien ce n'était pas très... C'est à partir du moment où j'ai vécu en Mauritanie vraiment c'est-à-dire quand je me suis mariée, Ibrahima je l'ai rencontré à l'université. On s'est marié. On s'est connu à l'université. Déjà quand on s'est rencontré, les gens reconstituaient les liens de famille qu'il y avait entre nous. Donc on s'est marié. Et je suis quand même retournée en Mauritanie en 72. Je suis restée là-bas presque 6 mois. Je suis revenue. Et c'est quand je me suis marié que je me suis vraiment installé à Nouakchott. Et la lutte c'est parce que j'y étais avant, mais là c'était plutôt des revendications

HabsaSall1-002.avi

universitaires, scolaires. Ou on était un peu dans les mouvements marxistes, comme ça de revendications et tout. Donc déjà depuis l'université avec les grèves et tout, j'étais déjà engagée dans tous ces événements-là.

Vous étiez boursière.

Oui, j'étais boursière.

De quel pays, votre bourse ?

Le gouvernement mauritanien. Et après mes études à l'université de Dakar, je ne m'étais pas inscrite parce que je pensais faire des études d'assurance et donc je suis retournée en Mauritanie, j'ai fait un stage dans une société d'assurances, et je devais partir (1') et emmené dans le cadre de (1') l'école de Yaounde qui est une école internationale où les mauritaniens avaient 5 places, puis il y avait un problème justement, puisqu'on s'est retrouvé, on était 5, il y avait 5 places, on était 4. Les 4 étaient tous des noirs. Le directeur nous a dit, oui je veux bien vous amener mais de préférence, il faut trouver un cinquième et de préférence un maure. Finalement, on s'est rendu compte qu'il n'y avait plus 5 places mais 2 places. Et le directeur n'a pas voulu me faire partir. Il m'a pratiquement remercié. Et j'allais dans la rue. Je rencontre un promotionnaire à moi qui me dit : "ah tu n'as pas été au ministère parce que tu as une bourse pour le 3ème cycle". J'ai dit je n'ai pas de bourse pour le 3ème cycle, je voulais faire Yaoundé, c'est comme ça que je suis revenu à Dakar. J'attendais mon premier fils Zakaria. Je suis retournée à Dakar, il y a Ibrahima qui continuait ses études de 3ème cycle. (2') Je me suis dit que je vais m'inscrire. Donc je me suis inscrite en DES mais ça ne m'intéressait pas.

C'est toujours en droit.

Oui, en droit. En 3ème cycle de droit. Mais ça ne m'intéressait pas vraiment. Et donc je rencontre un promotionnaire qui me dit, mais pourquoi ça t'intéresserait pas de faire l'ENA. Parce que je trouvais que le doctorat c'était plus des études assez théoriques, je voulais faire quelque chose de plus concret. Mais j'ai dit, je ne peux pas faire les démarches parce que je suis mauritanienne, et c'est l'école de l'administration. Il me dit, tu demandes une autorisation par le biais du Ministère des Affaires Etrangères de l'ambassade, et c'est le Ministère des Affaires Etrangères qui demande une autorisation à l'école et on t'inscrit en tant que ressortissante mauritanienne étrangère. C'est comme ça que j'ai fait la démarche et tout. Et le Ministère a envoyé la lettre par courrier diplomatique (3') qui demandait à l'ENA qu'ils m'acceptent comme ressortissante mauritanienne. Alors soit je faisais droit, je faisais impôts, finalement je me suis trouvé à la douane.

A l'Ecole Nationale d'Administration au Sénégal.

A l'Ecole Nationale d'Administration du Sénégal.

A l'époque il n'y en avait pas à Nouakchott.

Il y en avait un à Nouakchott, mais à l'époque c'était deux ans. Ils faisaient des formations courtes de deux ans. Et ce n'était pas le même système parce que les douaniers au niveau de Nouakchott faisaient Bac +2 ans.

D'accord. Vous aviez déjà votre licence.

J'avais mon licence de droit. Alors qu'à l'ENA on formait des inspecteurs, ce qu'on appelait des inspecteurs de régie douane et impôts à partir du Licence. A l'époque, c'était une Licence de 4 ans, parce que maintenant ça a changé on fait une Licence en 3 ans. Et puis une maîtrise pour . (4') C'est comme ça que j'ai fait Ena.

Les mouvements politiques auxquels vous étiez proches à l'université, c'était quels types de mouvements ?

C'étaient plutôt des mouvements... Il y avait le problème des revendications estudiantines, puis les mouvements maoïstes etc.

C'était An de Jef et compagnie ?

Voilà. L'extrême-gauche sénégalaise. On s'est retrouvé avec les associations étudiantes.

Et pendant ces études, vous avez gardé le contact avec le territoire mauritanien ?

Oui. En 72 j'y étais, en 73, 74. Je me suis mariée en 76 (5') donc chaque année en vacances je suis allée à Nouakchott. Jusqu'au moment où je me suis installée en 78. En 77-78, j'avais mon à l'ENA parce qu'il fallait faire un stage, je ne pouvais pas faire un stage au Sénégal parce que c'était l'administration sénégalaise. Je suis allée en Mauritanie, j'ai fait mon stage de 3 mois à la douane mauritanienne. Et donc chaque année, quoi. En fait à partir de 72 chaque année j'y allais.

D'accord. Et Ibrahima était aussi à Dakar, il finissait ses études là-bas ?

Quand moi je suis rentrée en 78, Ibrahima était encore à Dakar. Il est rentré après. Moi j'avais commencé à travailler. J'étais rentrée en 78, je travaillais. Ibrahima est rentré en 81-82.

Et vous avez travaillé à Nouakchott. Dans l'administration centrale.

J'étais inspecteur des douanes en Mauritanie.

Qui était votre premier vrai contact avec la société maure, non ? (6')

Oui, on peut dire oui. A l'université de Dakar on était dans un milieu,

Mais très noire.

Oui, mais Maure. Ce qui était paradoxal c'est qu'à l'Université de Dakar, quand on est à l'extérieur, il n'y a pas cette différence-là. Les Mauritaniens sont tous ensemble, noirs et maures. Et le paradoxe c'est qu'à partir du moment où on partait, même en vacances, à partir du moment qu'on était sur le territoire mauritanien même en vacances, on n'avait plus de contact. Moi je me rappelle. J'avais un camarade juste à côté de la maison où j'habitais, et quand je le rencontre, je lui ai dit, quand on se rencontrait à Dakar, on allait ensemble, on mangeait ensemble et tout, et puis quand on est là, c'est à peine si tu passes à côté de moi si tu dis bonjour. Il a dit : oui, mais il faut comprendre, ici ce n'est pas la même chose. C'est paradoxal. Je ne sais pas si c'est parce qu'on est à l'extérieur, les gens sont ensemble. Les mauritaniens sont tous ensemble. On se trouvait tous dans une même chambre à minuit, on prenait tous le thé ensemble et tout. (7') Et à partir du moment où on rentrait en Mauritanie, le contact, les liens étaient plus distendus. On avait l'impression que chacun retournait dans sa communauté.

Il y avait une sorte de résidence mauritanienne à Dakar ?

Non.

Moi j'étais à Claudel. J'étais

Vous habitiez toujours avec votre grande soeur.

Oui, mais j'habitais à Claudel (?) Quand j'avais mon bac, j'avais ma chambre à Claudel. A la cité universitaire. J'habitais là tout le temps que je faisais mes études, jusqu'en 76 quand on s'est mariés, j'avais un studio dans ce qu'on appelait le pavillon des mariés à l'Université de Dakar.

C'était une période heureuse ?

Oui. Le premier bébé, j'étais encore à l'Ena.

Comment vous avez pu vous débrouiller avec un petit bébé et les études intensives ? (8')

Oui, mais c'est plus simple en Afrique. On a une bonne qui est là, qui s'occupe du bébé, qui fait la cuisine, on peut aller étudier et tout. Donc il n'y a pas de problème.

78, vous avez 26 ans. Et vous commencez votre carrière en Mauritanie. Racontez-nous un peu les débuts de ça.

Avec beaucoup de difficultés. D'abord je suis arrivée, j'étais la seule femme dans le secteur inspecteur des douanes. Et puis en plus j'avais le caractère que je ne pouvais pas être intégrée comme inspecteur des douanes parce que j'avais une formation supérieure, donc j'étais intégrée comme administrateur. On m'appelait administrateur de la régie financière qui était le cadre A prise au-dessus des inspecteurs. Parce que comme je vous ai dit les inspecteurs sont formés Bac plus deux ans. Moi j'arrivais avec 4 ans plus une formation, déjà j'avais 6 ans après le Bac, les autres avaient 2 ans après le Bac. Donc à la fonction publique, je n'étais pas classée inspecteur des douanes, j'étais classée administrateur de la régie financière. (9') Mais j'avais fait ma formation d'inspecteur de douanes, donc j'étais inspecteur de douanes comme formation. Donc quand je suis arrivée, la première chose, je suis arrivée dans un milieu d'hommes. J'étais femme. J'avais une formation supérieure. Et donc ça ne s'est pas bien passé. D'abord il fallait... je ne savais pas où me mettre. En plus la douane, c'est un corps para-militaire. Donc c'est hiérarchie. Il y a des colonels, des lieutenants et trucs. Donc moi il me fallait me placer quelque part. J'ai eu la particularité d'avoir

des collègues qui ont fait, alors il n'y avait pas de statut, ils ont fait un statut. Et dans le statut, la particularité c'était qu'il fallait surtout pas que je sois dans le statut. Donc, moi je me suis retrouvée administrateur de régie financière, (10') douanière, mais en dehors du statut. Et donc on ne pouvait me mettre dans aucun bureau. Puisque si j'étais dans un bureau avec un inspecteur, j'étais son supérieure. Et donc ça n'allait pas. Et puis, ce qu'on avait trouvé comme parade, on avait un vieux assistant technique français qui était là. Et qui avait le service de la législation, de la réglementation. Donc on a travaillé ensemble.

Un toubab ?

Oui, on toubab. Qui avait ouvert la douane mauritanienne au moment des indépendances en 1960. Qui était à quelques années de sa retraite. C'est lui qui avait toute la partie législation, réglementation, tous ces problèmes-là. Donc je me suis retrouvée avec lui. (11') Le premier problème quand je suis arrivée, c'est mon directeur qui me disait. Alors je suis arrivée juste il y a eu un coup d'état. Moi je suis arrivée en 79, on avait eu un coup d'état en 78, donc on avait un gendarme qui était directeur des douanes.

HabsaSall1-003.avi

Donc au bout d'un certain temps, je faisais des va-et-vients et tout, il m'appelle dans son bureau. Il me dit, en pensant peut-être que je ne pouvais pas parce que j'avais deux enfants, non j'avais un enfant à l'époque. Il me dit : est-ce que vous pouvez aller à Bruxelles ? J'ai dit, oui, pourquoi pas ? OK, vous partez demain. OK. J'ai fait mes affaires, je suis partie pour trois semaines. Heureusement il y avait ma soeur qui était venue me voir, qui est restée avec la famille, donc je me suis retrouvée pendant la première période, m'occuper de tout ce qui était coopération douanière, donc Bruxelles, Ouaga, tout ce qui était, il fallait partir, c'est moi qui partais. Donc ensuite au bout d'un certain temps, un certain Monsieur Chamberlain, j'étais avec un Monsieur Chamberlain, donc je n'étais pas sur le terrain. J'étais sur le terrain un peu parce que (1') quand je suis arrivée, comme on savait pas à quoi m'employer, oui, je me rappelle la première année, une semaine après comme on ne savait pas très bien ce que je devais faire, on m'a envoyée quand même au Waff. Inspecteur au Waff.

C'est quoi le WAFF ?

A l'époque il n'y avait pas le port de Nouakchott. Il y avait un wharf, un endroit où les bateaux se mouillait, mais ce n'était pas vraiment un port. Donc j'étais là-bas. Je suis arrivée. Je n'ai pas fait plus de trois semaines. Parce qu'il y avait des choses qui se passaient. Je n'avais pas envie de m'y tremper. Vous savez comment ça se passe à la douane. Je n'ai pas eu envie de me tremper dans ces trucs de pots de vin, des trucs comme ça, donc j'ai protesté. J'avais envie de faire le boulot vraiment. D'aller faire les visites vraiment. Mais ça ne se passait pas comme ça. Donc le chef du bureau qui était un neveu du directeur, il m'a fait ramener dar-dar parce que je les empêchais un peu de tourner en rond. J'ai fait trois semaines là-bas, je suis revenue à la direction. Et donc à la direction j'étais avec (2') Monsieur Chamberlain, je suis restée là, m'occuper de la réglementation, la législation tous ces trucs-là. C'est comme ça que j'ai travaillé de 79 jusqu'aux événements de 86.

Pendant ces six années, vous avez été active politiquement.

Politiquement, on ne peut pas dire que j'étais vraiment active. J'étais au cœur de ce qui se passait parce que Ibrahim était d'abord à l'UDM et ensuite ils ont créé LPAM. J'étais active sans être active parce que les réunions se passaient à la maison. Donc j'étais là. Mais on ne peut pas dire active comme ça s'est passé en 89 quand je suis arrivée ici, où j'allais aux réunions, j'avais des actions et tout, là j'étais plutôt, plus.. Parce que c'est vrai quand il y avait des tracts à taper, c'est moi qui les

tapais, quand on faisait la nuit, (3') je les faisais avec Ibrahima. On faisait des documents, on les distribuait, des trucs comme ça. Mais je n'étais pas vraiment... Quand il y avait une réunion à la maison, je n'étais pas là pendant la réunion en train de donner mon avis, j'étais plutôt, je faisais plutôt comme je l'ai dit la logistique, quoi. Des réunions se faisaient à la maison. D'ailleurs je me souviens que quand ma sœur est venue me voir, quand il y avait des arrestations, Ibrahima était arrêté, elle disait : maintenant, moi je comprends, ça ne m'étonne pas parce que, quand tu venais nous voir, à sept heures quand il y avait une réunion, on disait, on a mangé, maintenant tu vas dormir parce que pendant les réunions, on nous enfermait dans les chambres. Je comprends maintenant pourquoi, parce que ça ne m'étonne pas qu'il y a ça, parce que je ne comprenais pas, c'était sept heures, on disait qu'il fallait dormir, on voyait les gens entrer, sortir, et donc elle ne comprenait pas grande chose. Mais quand il y avait des arrestations, elle disait, maintenant j'ai compris.

C'est plus être là. Je savais ce qui se passait. Je savais de quoi il retournait et tout. Mais je n'étais pas, on ne peut pas dire que j'étais vraiment active, active comme actuellement. (4') Je n'étais pas vraiment, ce n'est pas dire structuré, mais j'étais là.

Et entre 79 et 86 les rapports de travail avec vos collègues, il n'y en avait pas ?

Les rapports de travail c'est quand vous êtes dans un bureau, et vous avez quelqu'un qui vient dans un bureau, qui vous parle en arabe, vous dites : "je ne parle pas arabe", il vous dit "mais vous n'êtes pas mauritanienne. Quand on est mauritanienne, on parle arabe". Moi je dis, "je suis désolée, je suis mauritanienne mais je ne parle pas l'arabe". Voilà, ça a toujours été comme ça. En fait le contact au bureau, donc on ne se fréquentait pas, moi je n'allais pas chez eux, ils ne venaient pas chez moi. On se retrouvait au bureau. Ou alors, comme j'allais souvent en mission, on avait des délégations de mission, on a été souvent ensemble dans des réunions à Bamako, un peu partout, mais on ne peut pas dire que c'est des... C'est des relations de travail. Ça s'arrêtait là. Autant avec mes collègues noirs, moi je pouvais aller chez eux, eux, ils pouvaient venir chez moi. On se connaissait la famille, on se connaissait. (5') Mes collègues maures, non. Je n'ai jamais été dans la maison d'un collègue maure. Il n'est jamais venu chez moi. Par contre au bureau, il y avait des contacts cordiaux. Je peux dire que les contacts ont quand même été cordiaux jusqu'aux événements. Ça a été la surprise. Sinon, quand on se retrouve, on discute, on chahute, il y a parfois des petites piques... mais ça s'arrête là quoi. On se rend compte qu'on n'a pas la place qu'on doit avoir. On aspire à quelque chose parce qu'on est dans un truc, on se dit, on a fait des études, je peux être à la place de telle personne. Ça n'a jamais été comme ça.

Il y a des femmes qui sont venues peu à peu dans l'administration ?

Moi quand je suis arrivée, il y avait une femme qui était contrôleur des douanes qui avait la formation brevet plus la formation de douanier. Sinon il y avait quelques ce qu'on appelait préposées des douanes à l'époque, des gens qui ont un niveau certificat d'études. C'est tout. (6') Et ensuite en 79 jusqu'en 84-85, j'ai donné des cours aussi à l'ENA. J'ai donné des cours de contrôleur des douanes, j'ai formé des contrôleurs des douanes. J'ai arrêté pourquoi. Parce qu'on a eu un directeur qui a voulu arabiser. Parce qu'ils disaient l'arabisation, donc ils ont formé des contrôleurs, des préposés, des ??? de douanes.

Et vous étiez en contact avec des milieux puulaarphones, ceux qui travaillaient pour la promotion du puulaar ?

Pas vraiment. On était vraiment tous, je ne peux pas dire que c'est du militantisme actif, mais on était dans la mouvance, quoi. C'est vrai qu'avec tous ces gens qui travaillaient, qui étaient en course

à l'UDM ou dans ces organisations, ils sont tous, des Ibrahim Sarra, au MPRM, (7') c'est des gens que je côtoie tous les jours dans ce militantisme, donc j'allais aux réunions. Chaque fois qu'il y avait des réunions, je partais avec Igrabima, mais en fait, ce qu'on faisait le plus les femmes, parce qu'il n'y avait pas beaucoup de femmes dans le milieu du militantisme, par exemple c'est qu'il y avait parfois des crises, des femmes qui ne comprenaient pas que leurs maris n'étaient jamais là, on est allé les voir, expliquer, que quand le mari était parti à la réunion théorique, il revenait à minuit ou à une heure, il ne partait pas faire la cour, mais c'est parce qu'il était avec du monde et il n'y avait pas de problème, et parfois quand il y avait une réunion quelque part, on y allait, certaines femmes pour rester ensemble avec les femmes pour bien montrer que quand le mari aussi part ailleurs, c'est dans le cadre de ces réunions-là et voilà.

Comment vous avez réagi au coup d'état de (8') M. Ould Taya, c'était en 84. Vous étiez en plein boulot.

Au coup d'état de Maouya je n'étais pas vraiment, j'étais vraiment dans la situation, parce que je venais d'avoir des jumeaux et de les perdre. Donc j'étais en plein deuil parce que je me rappelle que j'ai accouché le 14, c'était en 84, donc je revenais, je venais de faire un stage en Suisse de 3 mois, donc c'est là que j'ai découvert que j'étais enceinte. Je suis revenue. Donc j'ai accouché une semaine... Parce que le jour du décès du deuxième, je me rappelle ça comme ça, on parlait, les gens disaient : "ah un coup d'état a eu lieu", (9') on parlait d'un mariage qui a eu lieu quelque part, on disait que la femme de Maouya y était, alors que le coup d'état avait eu lieu il y a une semaine. Le coup d'état a eu lieu le 12, moi j'ai accouché le 14. Mais j'attendais des jumeaux donc j'avais des soucis. J'étais à l'hôpital quand il y a eu le coup d'état. Je me rappelle que j'étais à l'hôpital. Et donc quand je suis sortie, j'ai perdu le premier jumeau 4 jours après, le deuxième une semaine, le jour même du baptême, donc j'étais dans ces trucs-là. Donc, moi, il y avait un coup d'état qui était arrivé, mais c'est tout quoi.

Et quand tu as repris le boulot, ça a fait des changements ?

HabsaSall1-004.avi

Non, pour moi rien n'avait changé. De toutes façons c'était clair pour moi que rien n'avait changé. D'autant plus que le statut était là, je m'étais battu pour ce problème de statut parce qu'ils avaient comme j'étais la seule à être là avec le statut d'administrateur de régie financière, pour eux c'était... Ce que j'entendais c'était, toi tu n'es pas de la douane. Tu es administrateur de régie financière, tu n'est pas douanier. C'était ça toujours. Jusqu'au moment où j'ai eu des collègues qui ont fait le concours, qui sont allés faire la formation ENA. Parce que comme on dit ENA longue venait d'être ouvert, donc maintenant on pouvait faire 4 ans à l'ENA, donc les inspecteurs des douanes qui avaient fait Bac +2 pouvaient prolonger et faire deux ans de plus pour devenir administrateur de régie financière. Ils sont partis, ils ont fait la formation, ils sont revenus, ils étaient 4. Donc là ils étaient administrateurs de régie financière et ils se trouvaient dans la même situation que moi. (1') Mais eux ils étaient des anciens douaniers. Et là maintenant ça ne les arrangeait plus d'avoir un statut qui disait que l'inspecteur des douanes, l'inspecteur principal c'était celui qui avait fait Bac plus deux ans. Et parmi eux, il y avait quelques maures, un ou deux, et donc c'était : il fallait refaire le statut, il fallait refaire le statut. Et là j'étais plus... encore que j'étais toujours seule parce que la formation n'était toujours pas la même parce que moi j'avais bac plus six et eux ils avaient bac plus quatre, mais là ils étaient placés administrateur de régie financière comme moi. Même s'ils étaient placés plus bas, parce que moi j'avais eu le temps de... Le problème se posait toujours parce que j'avais eu le temps de grimper les échelons, même s'ils étaient intégrés, ils étaient intégrés en début d'échelon donc même s'ils reprenaient le statut en mettant que les administrateurs de régie

financière étaient des inspecteurs principaux, il se trouvait toujours le fait que moi je me trouvais devant. Et pour eux il n'était pas question en tant que femme et en tant que noire, d'être quand même leur supérieure hiérarchique. Donc pendant toute ma carrière ça m'a poursuivi ce.. (2') J'étais là, j'étais dans un corps sans être dans ce corps-là.

Donc on arrive à 86 et les événements.

Ibrahima s'est fait arrêté. Puisqu'il y a eu la création des Flams en 83. Puis la circulation du manifeste qui bien sûr était à la maison parce que j'avais tapé le manifeste et tout. On avait un ami qui avait sa femme qui était enceinte, et une nuit la police nous appelle. Donc on a cru qu'ils nous appelait. C'était quelqu'un de la police qui a appelé et qui disait que c'est de la part d'Ensaba (???) Donc on s'est dit, ça y est, c'est la police qui arrive. On avait des sacs de manifestes et tout, on les trimbalait, on les mettait dans la maison aux étages, on les mettait sur le toit, et finalement quand on a eu son coup de fil, c'était sa femme qui accouchait, (3') il voulait qu'on l'amène à l'hôpital. C'était tout un truc. Donc le manifeste est distribué, envoyé partout. Jusqu'au moment où il y avait des arrestations. Moi, j'étais à la maison. Je me rappelle, ce jour-là, j'avais été au travail. parce qu'on faisait la journée continue. Et puis, je ne sais pas, vers 11h, je ne me sentais pas bien. Vers 11h, j'ai dit à mes collègues, je me sens pas bien, je vais rentrer chez moi. Je suis rentrée chez moi. C'était le début d'un weekend. Le weekend, ça commence le jeudi. Je suis rentrée chez moi, je vais me coucher, je dis, comme je dis en Afrique on a la chance d'avoir des domestiques, donc je dis à celle qui s'occupait de nous, je vais dormir. Si les enfants reviennent de l'école, il faut leur donner à manger, je ne me sens pas bien. Je vais me reposer. Jusqu'à 2h30, 3h. Ensuite on a mangé. Je me suis levée. On a mangé. J'ai commencé à faire le thé. A ce moment-là, Ibrahima qui était dans son bureau en train de travailler, (4') il était sur la terrasse, il me dit "tiens, il y a des policiers qui sont là, qui veulent me voir. Je vais avec eux. Tu suspens le thé." On continuera à mon retour. Donc j'ai arrêté. J'ai attendu 4 heures, 5 heures. Je me suis dit, qu'est-ce qui se passe quand même ? J'ai pris mon cadis de courses (????) et je suis allée voir une amie. Je suis arrivée chez cette amie qui était médecin, il y avait une petite fête. Comme il y avait une petite fête, je n'ai pas voulu, j'ai pas voulu interrompre. J'ai tardé. Enfin, l'amie me demande "mais qu'est-ce qui se passe ? Tu n'es pas bien." "Oui", je dis, "il y a des policiers qui sont venus chercher Ibrahima, il n'est pas revenu". "Il fallait me le dire, qu'est-ce qu'on fait ?" J'ai dit, je ne sais pas. Alors il y avait un autre ami qui était avec eux qui n'était pas arrêté lui. Je ne savais pas encore s'il avait été arrêté ou pas. Donc elle me dit, va voir untel. Tu iras le voir pour lui demander qu'est-ce qui se passe pour Ibrahima. Donc le vois ; Il dit bon, (5') on va aller au commissariat. Et il y a le commissariat juste à côté de la direction des douanes. Donc on y va. On arrive. On trouve un inspecteur des douanes et un commissaire qui disent : "ah bien, vous n'êtes pas au courant. Ce matin, on est en train d'arrêter il paraît que c'est les Flams, depuis ce matin, Ibrahima a été arrêté à 3h, il y en a qui sont arrêté depuis ce matin. Ils sont tous à l'école de police. On est parti, on n'était pas au courant. Donc on est arrivé, mais on n'a pas pu accéder, parce que c'était barré et tout. Et c'est comme ça qu'ils ont été arrêtés, et je ne l'ai vu que quand ils ont été amenés au tribunal pour être inculpé.

C'était quel mois, rappelle-moi.

Septembre 86. Ils étaient tous à l'école de police. (6') Bien sûr à l'époque, comme je dis, tout le monde, c'était un tollé, les Flamistes sont des gens qui commencent à mettre en question la suprématie des maures, tout le monde. A l'époque, personne ne nous connaissait. Donc tout le monde fuyait. Donc je peux dire que c'est là où, tu as posé la question tout à l'heure, politiquement si j'étais impliquée, là

(38'34 sur compil)

J'étais obligé de m'impliquer parce qu'on était seule, il n'y avait plus personne et parmi nous il y

avait des femmes qui débarquaient qui ne savaient pas très bien ce qui se passait, donc des gens qui n'avaient pas... On avait un noyau où on se connaissait, on se fréquentait parce que nos maris étaient ensemble, la femme de Ba Fara, la femme de Ka Seydou, la femme d'Ibrahim Sarr et tout ça, parce qu'on se voyait tout le temps parce que les réunions se faisaient chez les uns ou les autres (7'). Comme on a dit, on allait expliquer à certaines femmes ce qui se passait et tout. Il y avait la femme d'Ibrahima Hassoun, et donc par la force des choses, on s'est retrouvées. Au tribunal d'abord, parce qu'à l'époque les prisonniers ce n'était pas possible de les voir. Donc on allait au tribunal chaque matin faire pratiquement un sit-in. Moi qui travaillais, je ne travaillais presque plus, on y allait là pour avoir des nouvelles parce qu'on n'avait pas de nouvelles. Chaque jour ils disaient, ils viennent au tribunal aujourd'hui, demain ils seront au tribunal, après-demain, donc on s'est dit, on va les... Je l'avais vu avant ça parce qu'ils ont voulu faire une perquisition à la maison. Donc le premier jour qu'ils sont venus, parce que moi, comme les enfants on les avait envoyés, Ibrahim préparait à l'époque sa thèse. Donc c'étaient les vacances, pour être un peu tranquille, on avait envoyé les enfants chez ma grande soeur à Dakar pour qu'il puisse faire son... C'est pour ça qu'on était seuls à la maison à l'époque. On n'était que deux à la maison. Donc quand on l'a arrêté (8') j'étais chez l'amie et j'appelais chez elle pendant cette période là. Donc quand ils sont venus faire la perquisition la première fois, il n'y avait personne. Je n'étais pas là. Donc ils ont envoyé un mot pour que je sois là le lendemain et ils ont refait la perquisition. C'est comme ça que j'ai vu Ibrahima une semaine après son arrestation à la maison pour la perquisition. Et après je ne l'ai plus revu jusqu'au moment où ils sont venus au tribunal pour être mis en inculpation. Mais tous les matins, on se regroupait, on faisait sit-in devant le tribunal. En disant qu'on attendait de les voir. Donc c'est comme ça qu'on s'est organisées parmi les femmes. D'autant plus qu'il y en avait qui n'avaient pas beaucoup de moyens, moi j'étais véhiculé, j'avais une voiture, donc ça permettait d'aller prendre quelques-unes, former un noyau à 4 ou 5, donc j'allais tout le temps les prendre, amener l'ensemble au tribunal. Donc jusqu'au moment où il y a eu les jugements (9') En plus, à partir du moment où on les a inculpés, on les a amenés à la prison, c'était nous qui assurions leurs repas. Le prisonnier, l'administration n'assurait pas leurs repas. C'était nous qui devions nous débrouiller pour leur apporter à manger, le midi et le soir. récupérer leurs habits et faire l'aller-retour tous les midis, tous les soirs. Donc comme j'étais véhiculé, il y avait 4 ou 5 que j'allais prendre chaque fois. Amener puis je les ramenaient chez elle. Ça s'est passé comme ça jusqu'au moment où il y a eu le procès. Ils étaient condamnés. Ils ont fait appel. Ça s'est passé jusqu'au moment où ils les ont amenés à Oualata, tous les midis, tous les soirs. C'est nous qui assuraient leurs repas.

Vous n'êtes pas allée au boulot ?

J'y allais. Le matin j'allais au travail (10') A 14h, puisqu'on faisait la journée continue. Donc à 14h je repartais,

La journée continue c'est sans déjeuner ?

Oui, de 7h30 à 14h, je crois.

HabsaSall1-005.avi

A 14h, puisqu'on faisait la journée continue. Donc à 14h je repartais,

La journée continue c'est sans déjeuner ?

Oui, de 7h je crois jusqu'à 14h30-15h. Donc moi à 14h je partais, prendre le repas, je faisais mon petit tour, je revenais (???) C'est vrai que pendant cette période-là j'aurais pu avoir des problèmes au travail, mais paradoxalement je n'ai pas eu de soucis. Au niveau du travail, je n'ai pas été embêtée.

Parce qu'on aurait pu dire que je n'étais pas là, mais comme tout le monde savait comment ça se passait chez nous, pratiquement.

J'ai assuré pendant la période où je devais faire mes missions, je suis partie quand même. J'avais quelqu'un d'autre qui amenait les repas. Je m'arrangeais (1') avec les autres femmes. Donc quand il y avait des missions, je ne pouvais pas dire non, je ne vais pas, j'y allais quand même. J'étais à Ouaga, deux fois, j'étais au Nigéria deux fois, je continuais à aller dans les missions à travailler, à aller dans les missions quand il y avait des missions.

Rappelle-moi quelle était la peine d'Ibrahima ?

Cinq ans. 5 ans de prison et puis perte de ses droits civils et une amende, je ne sais plus de combien. Et voilà jusqu'au moment où ils ont été... alors comme je disais, là on était obligé, on s'est retrouvées ensemble, toutes les luttes, parce qu'on a arrêté, à un moment donné ils ont refusé qu'on amène, parce qu'on récupérerait leurs habits, qu'on lavait, qu'on repassait, donc à un moment donné, le gouverneur du site a refusé qu'on le fasse. Donc il a fallu qu'on se batte pour qu'ils acceptent. Ensuite à un moment donné, c'était. A chaque fois, il y avait des tracasseries, chaque fois il fallait aller au Ministère de l'Intérieur, faire un sit-in au Ministère de l'Intérieur, on regroupait toutes les femmes, on allait faire un sit-in, tous les jours, tous les jours, jusqu'au moment où ça s'est débloqué.

Vous étiez combien de femmes ?

Celles qui étaient vraiment, vraiment sur la brèche, on était quand-même une dizaine. Les autres, pas parce qu'elles n'étaient pas sur la brèche, mais il y en avait plusieurs, parce que quand on les avait arrêtés, il y a eu le premier procès et il y a eu le, comment on l'appelle, le ... Ils ont fait appel et la confirmation de l'appel, il y a beaucoup de femmes dont les maris travaillaient mais qui ne travaillaient pas, donc ils ont été, l'administration a récupéré leurs maisons, donc il y a plusieurs femmes qui se sont trouvées sans domicile. Donc il y a plusieurs qui sont rentrées au village. Donc celles qui étaient là, continuaient à se voir et d'autres sont parties au village.

Donc quand Ibrahim est allé à Oualata, c'est plusieurs centaines de kilomètres, ce n'est pas à côté.

Oui, oui, quand ils sont partis à Oualata sans, parce qu'un matin on s'est retrouvées à la prison. On ne nous a jamais laissé entrer dans la prison. C'était toujours devant la porte. On arrivait devant la porte. On a donné le repas à un garde, qui amenait le repas. De temps en temps on les voyait par la fenêtre qui regardait quand ils étaient autorisés. Alors on avait mis en place tout un circuit d'informations. D'abord on avait des bols. Dans le bol il y avait le couvercle du bol. Donc on a dévissé le couvercle, et à l'époque il y avait ce qu'on appelait les papiers pelures.

Oui, oui, le papier bible, quoi.

Quand les gens tapaient on avait le papier fort et après le carbon, on avait le papier fin qu'on mettait derrière. Donc c'est sur ce papier-là, on écrivait, on les pliait, on le mettait autour de la vis qu'on tourne qu'on mettait à l'intérieur. Et parfois on mettait du papier vierge. Et c'est comme ça qu'on donnait des informations de l'extérieur. Ils ouvraient. Ils regardaient et quand ils avaient fini, ils faisaient la même chose, ils nous renvoyaient le bol. Et il y avait des petits détenus de droit commun qui étaient des enfants, des mineurs parce qu'ils emprisonnaient des gosses de 11 ans, 12 ans, 10 ans. C'est eux qui faisaient les.. Ils s'attachaient à ces gosses qui mangeaient avec eux et tout et c'est comme ça que, jusqu'au jour ou quelqu'un qui avait mal vissé...

Ensuite on a trouvé un autre système, c'était les pagnes qu'on utilisait pour attacher le bol. Système d'ailleurs que j'ai utilisé moi quand j'étais déporté. On prenait donc le pagne. On faisait un grand

ourlet comme ça. Et donc une fois qu'on avait écrit le document on le plie, on le glissait dedans. Et on attachait. Donc quand ils recevaient le pagné, ils sortaient le petit bout, c'était la même chose pour répondre. Donc il y avait toujours des petits systèmes pour communiquer. Il y avait un qui était trouvé, on en trouvait un autre quoi. Et donc ça s'est passé comme ça jusqu'au moment où quand il est parti à Oualata, la veille de leur départ, c'était donc la veille du 12 décembre, puisqu'ils sont partis je pense le 11 décembre la veille, le 10, j'avais un cousin qui travaillait au Ministère de la Justice. Alors on a été les voir. Je rentre à la maison à 7h et je le trouve à la maison. Et il dit ; Tu sais que Ibrahima ils vont partir à Oualata a demain. J'ai dit "Ah bon." Il dit : "Oui, je suis tombée sur la décision au niveau du tribunal et donc demain ils doivent être transférés". J'ai dit : "De toute façon, nous on vient de la prison, ils sont pas informés". Je suis allée, je suis repartie .. Là c'était pendant un mois on avait été autorisé. Après, quand on a fait le rapprochement, c'était le mois où il y avait eu le procès des militaires, qui avait fait la tentative des militaires en 87. Donc pendant le mois où ils étaient en procès, on a ouvert les portes pour les voir. Parce qu'on n'avait pas le droit d'aller les voir, c'était à ce moment qu'on avait commencé à rentrer. Donc ils étaient dans la cour de la prison, et les gens venaient les voir dans la cour. On n'allait pas dans la chambre, mais dans la cour il y a eu plein de gens comme ça qui sont venus les voir. C'est comme ça qu'on allait là-bas, on amenait les enfants, donc nous on venait de rentrer. Je venais de rentrer quand j'ai eu l'information. Donc j'ai repris la voiture, j'étais prendre Sithi, Ayla a la femme de Ba Fara, il y avait la femme de Ibrahima Hassoun, je venais de les ramener, je leur ai dit, il faut y aller. Quand on est partie, on a trouvé des femmes qui n'étaient pas encore parties. J'ai dit à Ibrahima, il paraît que demain vous allez être transférés demain à Oualata. Je me rappelle, il y avait le vieux Téné Youssouf Gueye qui nous a engueulé, il nous a crié dessus, "qu'est-ce que c'est ça, vous nous racontez des histoires. Demain c'est le douze, on va certainement être amnistiés, tu veux nous raconter qu'on va être amené à Oualata !" Il nous a engueulé comme du poisson pourri. Je me rappelle. On lui a dit "non, nous on a appris l'information, elle vient du Ministère de la Justice." "Non, non, ce n'est pas possible. Allez, sortez !" Les gens commençaient à pleurer. "Vous nous embêtez avec vos pleurs, sortez, partez !" Avec la femme de Djigo Tafsirou qui est allée à Bogué, qui est venue pendant le mois des visites pour voir sa Djigo Tafsirou, celui-ci nous a dit : "non, non, de toute façon vous n'en faites pas." Nous on a dit "oui, mais il paraît que vous partez." Il a dit : "Oui, mais ce n'est pas grave, de toute façon nous on est décidés, quelle que soit ce qui peut arriver, la vie, la mort, tout est tué pour nous." "Mais vous rendez compte, à Oualata." L'autre, Tene Youssouf dit : "ce n'est pas vrai. Ce sont des histoires, je ne sais pas où vous avez appris ça. Partez, prenez vos affaires, vous nous embêtez avec vos pleurs." On est parties.

Comme la femme de Fara, comme elle avait quitté son logement, bien qu'elle a été assistante sociale, mais elle avait quitté son logement de fonction, donc elle avait rejoint un logement qui était plus petit donc elle avait des affaires qu'elle avait conservés chez moi. Et donc il y avait des habits de Fallé(???) et elle m'a demandé : est-ce que tu ne peux pas les donner à Fall parce que je ne veux pas qu'il parte comme ça, il a ses habits à la maison. Donc je suis partie avec le neveu de Fall à la maison, on est reparti, on a ouvert la malle, on a pris des effets et tout. On est reparti à la prison. Et au moment où je suis arrivée à la prison, je me gare. Je vois le camion qui devait les chercher, le camion militaire. On se gare et on descend. ON arrive et on nous dit : "non, non, personne ne peut entrer." "Nous, on a des habits..." "Non, non, non, non." Donc on est resté là voir les militaires descendre. Les camions qui étaient venus les chercher. Il devait être 22h, 23h. Et puis le garçon nous dit ; "circulez quoi. Vous n'avez rien à faire ici." Donc on est partis. Et le lendemain.. Donc le lendemain je vais au travail et puis j'ai la femme de, je crois que c'est la femme de Harouna Waga(?????) qui est venu me voir au bureau en me disant : "ça y est, ils sont partis, d'ailleurs on a envoyé quelqu'un pour dire de venir prendre leurs affaires." J'ai dit : "mais quelles affaires ?" "Ils sont partis sans rien, il paraît qu'ils n'ont rien amené." "Bon, on y va." On arrive, et là, on nous ouvre la porte de leur chambre où ils étaient et tout, en disant :

"voilà, récupérer leurs affaires", et en effet on a trouvé leurs sacs, leurs sacs de couchage, leurs matelas, leur couchage, en fait tout. Ils n'avaient rien amené. Et il y avait les petits droits communs qui étaient là qui disaient : "oui, ils sont venus le soir, dans la nuit." Alors en fait c'est après qu'on a appris comment ça s'est passé. En fait on a pris le main dans le truc(?), dès qu'ils sortaient on mettait les mains dans des menottes et on les mettait dans la voiture. Ibrahim, qui avait cru en ce qu'on leur avait dit que, effectivement, ils partaient, n'ont pas voulu se changer. Ils ont gardé leurs habits, ils se sont mis des habits, et ils attendaient. Tene Youssouf Gueye qui nous avait dit : " ce n'est pas vrai, c'est des histoires" ils l'ont pris en pyjama. Il avait changé, il est parti en pyjama. Ils sont tous partis tels qu'ils étaient habillés, donc quand on est arrivé, on a trouvé leurs affaires, tout là. Et donc on a tout récupéré. On s'est retrouvé à la maison et on a dit, on ne peut pas le laisser passer comme ça et on s'est remobilisé. On est allées faire un sit-in au Ministère de l'Intérieur. Et là on a été rejoint par quelques femmes de militaires parce que quand ils partaient à Oulata, ils sont partis avec des militaires. Tous, ils sont partis. C'est là où les femmes des militaires, les 3 ou 4 qui étaient là, sont venues nous rejoindre, donc c'est là où on a formé notre, on a encore eu.. En fait les femmes des militaires, on les a retrouvées, on est allé au Ministère de l'Intérieur et c'est là où on les a trouvés, donc on a formé un petit groupe. Il y en avait 4 ou 5 qui étaient là. Et donc on est restées, on est allé au Ministère de l'Intérieur, on a fait les sit-ins au Ministère de l'Intérieur, on a été reçus par le directeur,) l'époque c'était le directeur de la synthèse(???) Camara Moussa. Il a été Consul ici de la Mauritanie après. En 89. Et puis le fait qu'on avait les deux femmes de Téné Youssouf Gueye. La particularité des deux femmes de Tene Youssouf Gueye c'est que Tene Youssouf Gueye a été un peu parrain de la femme de Maouya, celle qui est décédée. Puisque c'est lui il paraît qui a fait, qui avait intercédé à l'époque pour faire le mariage entre Maouya et... parce que les parents étaient amis. Et donc la femme de Maouya était très proche de cette famille-là. Et donc quand on est parties, on a fait des sit-ins, on s'est battus, on a tout fait, le directeur de la sûreté (????) a dit "bon, vous prenez tout ça, moi je vais vous donner une réponse." On a pris toutes les affaires, on les a amenées chez moi. En général c'était là le lieu de rencontre. Parce que j'avais la chambre devant, le salon (???) devant et tout était là. Et la femme de Tene Youssouf Gueye donc a essayé de faire appel à la femme de Maouya qu'elle connaissait particulièrement en passant par le père de cette femme, parce que c'était des amis. Elle a dit voilà ce qui se passe, ils sont partis sans habits et tout. Moi j'aimerais bien que vous trouviez ma fille pour lui expliquer.. Parce que on joue beaucoup à l'affectif, beaucoup aux relations, des trucs comme ça, c'est pour ça que parfois quand on dit, on ne peut pas faire un amalgame. On ne peut pas dire "tous les maures sont comme ça, ou tous les arabo-berberes sont comme ça" parce que on a des liens parfois particuliers avec certains ou d'autres, ce n'est pas... on ne peut pas globaliser. Et donc elle par l'intermédiaire de cette jeune femme d'ailleurs on a eu beaucoup de luttes où on s'est battu où c'est par son intermédiaire qu'on a pu aboutir. Par exemple, je vous disais, quand on a refusé qu'on leur lave leurs habits et tout ça, c'est par la femme de Tene Youssouf Gueye qui a fait intervenir la femme de Maouya et qui a fait une pression sur le gouverneur du district à l'époque qui nous a permis d'avoir l'autorisation de reprendre les habits et les laver pour qu'ils soient dans des conditions correctes. Là aussi avec les histoires de matériel qu'ils n'avaient pas pu amener du fait qu'ils n'ont pas pu préparer leur départ, c'est comme ça que ça a été résolu par l'intermédiaire de la femme de Tene Youssouf Gueye qui a fait jouer encore ses relations et du jour au lendemain on nous a téléphoné pour nous dire... je me rappelle, c'était au mois de janvier 88, trois mois vers mars, avril 88, trois mois après qu'ils soient partis, on nous a appelé pour dire : « bon, amenez les affaires, on va les amener. » Donc on a tout mis dans un camion, on a tout mis au Ministère de l'Intérieur, et leurs affaires sont parties les rejoindre à Oualata.

Et votre groupe de femmes, c'était un groupe informel ou vous avez fait une association ?

Ah non. C'est informel, c'est informel parce que parmi les femmes il y en avait qui se connaissaient, qui se fréquentaient par le fait que leurs maris étaient dans un groupe, donc on se voyait, on se connaissaient, chaque fois qu'il y avait une réunion on allait chez les uns ou les autres, le contact était... Parce que c'était des gens qui étaient dans les organisations politiques mais en plus des organisations politiques, les femmes se connaissaient, il y avait des liens et tout. Donc c'est ce noyau de femmes, on se connaissait, parce qu'il y en avait qu'on connaissait pas. Par exemple, moi je me rappelle, parce que les Flamistes ont été arrêtés en deux groupes. Il y a le premier groupe qui a été arrêté au mois de septembre, et il y a eu le deuxième groupe qui a été arrêté après, quand il y a eu, je crois deux mois après. Je me rappelle, quand on est arrivées, quand le deuxième groupe a été arrêté, on les a amené en prison pour commencer. La première soirée on arrive devant la prison. Il y avait le deuxième groupe de femmes qui venaient amener le repas comme nous. Et quand elles sont arrivées, elles nous ont mises à l'écart, en disant que ce sont nos maris qui sont les gens qui avaient entraîné leurs maris, que leurs maris n'avaient rien à voir avec ça. Ils ne connaissaient pas ce qui se passait, ce n'était pas des politiques. Et c'est certainement à la faute de nos maris que leurs maris étaient en prison. Et donc, je me rappelle, je m'étais approché avec l'une d'entre elles, on s'est discuté devant la prison et tout, en disant qu'elles ont fait leur groupe, elles parlaient et tout, ... Et c'est le jour du procès, le procès de leurs maris, où elles débarquaient, parce que parmi les femmes, il y en avait qui ne savaient pas ce que leurs maris faisaient. Les maris allaient et venaient, elles ne savaient pas que leurs maris étaient impliqués dans la vie politique. Et là, le jour du procès, quand elles ont entendu, oui on a fait une réunion, c'est moi qui ai fait ça, c'est moi qui ai fait ça, elles débarquaient et donc elles se sont rendus compte que ce n'était pas les premiers qui avaient entraîné les seconds, mais c'était le même groupe et on a arrêté les premiers et les deuxièmes ont suivi, quoi, mais c'était tous des militants, et que c'était tous dans les... C'est vrai que dans ces mouvements-là, il y a les femmes qui sont impliquées, qui connaissent, qui savent ce que leurs maris font, et elles-mêmes sont impliquées parce qu'elles tapent, elles sont elles-mêmes dans les réunions, il y en a qui débarquaient, qui ne savent pas ce qui se passe. Ils ne savent pas que leurs maris sont dans des mouvances politiques et donc une fois que ça s'est passé, ils se sont rendus compte, on est devenues... on faisait tout ensemble. Donc là on était quand-même une quinzaine. Chaque fois qu'il y avait une revendication, il y avait quelque chose, on avait besoin de quelque chose, soit d'une information, soit d'une lettre qu'on devait apporter, quelque chose comme ça, on se retrouvaient toutes ensemble, on se donnait un rendez-vous devant le Ministère de l'Intérieur, devant le Ministère de la Justice, devant chez le, à l'époque il y avait le président de la Ligue des Droits de l'Homme Mauritanienne, on se retrouvait chez lui. Je me rappelle quand il y avait le décès de Djigo Tafsirou, on ne pouvait pas avoir l'information, les gens ne voulaient pas donner l'information, ils disaient il est mort, certains disaient il est mort, d'autres qu'il n'est pas mort. On a fait un sit-in devant le Ministère de l'Intérieur qui n'a pas voulu nous recevoir. On est allées au Ministère de la Justice qui nous a dit : "oui, même si moi j'ai l'information, je ne veux pas vous la donner et tout." C'était le secrétaire général du Ministère de la Justice, on est allé faire un sit-in chez le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, on est allées chez lui un soir vers 18h, 19h, on est restées jusqu'à 22h en disant : "on ne bouge pas tant qu'on n'a pas l'information." Et c'est là où il a dit, j'ai parlé au Président, je peux vous dire que : "Officiellement je n'ai pas l'information officielle, mais je peux vous dire officieusement qu'effectivement il est décédé."

Et dans ces sit-ins ou ces manifestations où vous avez essayé de forcer des choses, vous avez fait face à la répression physique ?

Oui. Moi, j'étais au commissariat plusieurs fois pourquoi. Parce que quand Ibrahim a été arrêté comme il était à l'université, il était chef de département à l'université, on n'était pas logés en fait parce que c'était une maison qui nous appartenait qu'on avait acheté en location-vente donc on payait des trucs mais à l'université ses collègues maures pensaient que c'était une maison à

l'université. Et donc le jour où Ibrahima a été arrêté, une semaine après, j'ai eu un collègue à lui, maure, qui est venu qui a débarqué chez moi avec la police en disant "je viens pour récupérer..." Quand ils ont commencé à sortir les gens, il est arrivé en disant "je viens pour récupérer la maison." Je lui a dit : "la maison n'appartient pas à l'université." Il est reparti. Mais, après il est revenu parce qu'effectivement la maison ne lui appartenait pas mais il avait été meublé par l'université. Une partie, pas tout, parce que nous quand on est revenu de Dakar on avait amené nos meubles, mais il y avait une partie qui était meublée. Parce que c'était une grande maison en fait, on avait deux grands salons, on avait quatre chambres. Il y avait des meubles forcément à l'université.. Surtout on avait déménagé, on n'était plus dans ce... et donc il est arrivé. Le monsieur est arrivé en disant : "je suis venu prendre les meubles." Je lui dis "Attendez, mon mari il est arrêté. Il n'est pas encore condamné. Attendez qu'il soit condamné, que ce soit confirmé, à ce moment-là, venez prendre ce que vous voulez." Et donc le jour du procès de l'appel, le procès a lieu, la confirmation est faite, moi je rentre à la maison, je prends le repas, je vais à la prison. J'étais devant la prison, quand je vois la voiture de police arriver. Je dis : "qu'est-ce qui se passe ?" On me dit : "Madame Sall, on a besoin de vous." Je dis : "Ah bon, mais j'amène le repas." Ils disent "Non, non, on va s'en occuper." Vous partez avec eux. Je prends la voiture, je pars avec eux, j'arrive devant chez moi, je trouve une foule...